



Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE)

Qu'est-ce que le PACE ?

Le PACE est une initiative de l'Agence de la santé publique du Canada. Il fournit du financement à des groupes communautaires pour leur permettre de mettre sur pied et d'offrir des services qui répondent aux besoins de santé et de développement des enfants de la naissance à l'âge de six ans qui vivent dans des conditions à risque de même qu'auprès de leur famille.

En Montérégie, les organismes reçoivent un financement du PACE pour la réalisation de projets qui ciblent la clientèle vulnérable et qui touchent à l'un ou l'autre des aspects suivants :

- le développement et la consolidation des ressources d'aide naturelle;
- la mise en place de services à caractère éducatif et de soutien auprès des parents;
- le développement de ressources de répit et de dépannage pour la famille en situation de vulnérabilité aux prises avec des besoins particuliers;
- l'intégration de l'enfant à un milieu stimulant son développement, plus spécifiquement par la mise en place d'ateliers de stimulation pour les enfants et leurs parents ou par leur intégration dans un service de garde